



Croire pour comprendre

Confesser le nom du Christ

« Quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai moi aussi devant mon Père qui est dans les cieux. »

Matthieu 10.32

1. Une identification au Christ
2. Un acte qui compte pour l'éternité
3. Une réponse à l'appel de Dieu
4. Le corps et les membres

1. Une identification au Christ

Privilège et devoir, confesser publiquement le nom du Christ est à la fois le signe de notre appartenance à celui-ci et le gage qu'il nous reconnaîtra à son tour. Nous avons à confesser son nom spontanément et d'une manière vivante, devant Dieu, devant l'Église, face au monde entier. C'est par une telle confession que nous faisons partie de l'Église de Dieu. Car la confession publique du nom du Christ nous relie directement au Christ, au nom duquel nous avons été baptisés. Elle indique notre conversion quotidienne au Seigneur et la maturité à laquelle nous sommes parvenus après avoir laissé de côté les rudiments de l'enfance. Elle manifeste également le lien existant entre le croyant individuel et l'Église, communauté des fidèles.

Peu de chrétiens, en tout cas parmi les jeunes, voient de nos jours une signification réelle à la confession publique de la foi liée à une cérémonie ecclésiastique. Le sens de ce qu'on appelle dans un grand nombre d'Églises « culte de confirmation » perd peu à peu sa valeur aux yeux des fidèles qui le taxent de formalisme. De nombreux chrétiens ont perdu la vision biblique de cet acte public devant l'Église, de cette cérémonie de confirmation qui est sanction et gage de la confession de la foi. Une psychologie élémentaire nous apprend que les jeunes, sans doute plus que les adultes, doivent s'identifier à un groupe ou à quelqu'un. Or, s'identifier au Christ c'est lui appartenir par la profession publique de la foi. C'est déclarer, selon les termes du vieux Catéchisme de Heidelberg : « *J'appartiens à Jésus-Christ, mon fidèle Sauveur.* »

Si le baptême fait du fidèle le membre de l'Église visible, la profession de foi publique, elle, met en évidence et souligne la responsabilité toute personnelle du baptisé au sein de sa communauté

spirituelle. Une telle responsabilité devrait être le signe de la conversion réelle et constante du chrétien. Mais la profession publique de la foi identifie-t-elle le croyant au Christ?

2. Un acte qui compte pour l'éternité

En une époque où tout ce qui apparaît comme tradition est vivement soumis à l'épreuve du feu de la contestation, il est peu étonnant que la pratique de la confession publique de la foi, lors d'une cérémonie d'Église, soit à son tour vivement contestée. Peut-être une des raisons, plus valables, d'une telle contestation se trouve dans le démenti pratique que de nombreux confirmands apportent à leur foi par leur mode de vie. Alors on se demande : À quoi bon cette cérémonie, cet acte solennel, si la foi n'est pas rendue visible par la manière de vivre de celui qui professe sa foi?

Qu'il soit clair que professer publiquement sa foi n'inaugure pas forcément une ère de perfection chrétienne et que donner des signes évidents d'imperfection ne constitue pas la preuve irréfutable que l'on n'est pas digne du Christ, ou que la profession de la foi n'est pas pure et authentique. Il y a des abus à chaque étape et à tous les niveaux. Mais les abus n'infirmen en rien l'idée saine et la pratique indispensable de la confession de notre foi. Il faut rester extrêmement vigilants et honnêtes vis-à-vis du Christ, exercer un contrôle constant sur nous-mêmes et prendre garde à ne pas trahir le Sauveur. Mais n'est-ce pas là une préoccupation de tous les jours, qu'il faudra maintenir jusqu'au bout de la course? D'autres refusent presque viscéralement toute signification et toute valeur à une cérémonie établie. Ils feraient bien de mieux lire le système cultuel de l'Ancien Testament et de saisir toute la richesse du Nouveau Testament qui fonde et encourage les célébrations cultuelles bien plus qu'on ne s'imagine. Il ne faudrait pas être plus spirituel que le Saint-Esprit lui-même.

Mais nous allons surtout nous fonder sur la déclaration du Christ : « *Quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai moi aussi devant mon Père* » (Mt 10.32). Ce serait une tragédie irrémédiable que de nous refuser à une telle profession de foi. Certes, le Seigneur nous invite et nous engage à une confession universelle devant tous les hommes, partout, à toute occasion. Mais l'Église ne constitue-t-elle pas l'endroit premier pour une telle confession? C'est là qu'avec joie nous témoignons de notre foi et nous adorons le Seigneur Dieu. C'est à cet endroit précis que nous faisons l'apprentissage de la confession publique ailleurs, devant tous les hommes. Un acte comme celui-ci compte pour l'éternité, je ne fais que reprendre le propos du Christ. C'est l'un des actes les plus sanctifiants de notre existence. Nous identifions au Christ lors d'une cérémonie publique, nous recevons de nouveaux gages d'appartenance au Sauveur.

Ce qui implique que notre confession de foi nous accorde une plus grande assurance du salut que le Christ nous a acquis. L'apôtre Pierre déclarait bien le lendemain de la Pentecôte : « *Le salut ne se trouve en aucun autre; car il n'y a sous le ciel aucun autre nom donné parmi les hommes, par lequel nous devons être sauvés* » (Ac 4.12).

Une confession de foi vibrante de joie et de consécration sera le sommet de notre identification avec le Christ. Saint Paul consacre un paragraphe célèbre à cette réalité dans sa lettre aux Romains :

« Si tu confesses de ta bouche le Seigneur Jésus, et si tu crois dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé. Car est en croyant du cœur on parvient à la justice, et est en confessant de la bouche on parvient au salut, selon ce que dit l'Écriture. » (Rm 10.9-10).

« Car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. » (Rm 10.13).

3. Une réponse à l'appel de Dieu

Ceci n'explique pas l'éventualité de notre confession devant les hommes antérieurement à un acte solennel. Mais rien ne devrait abroger la pratique de cet acte. Alliés au Christ, nous avons le signe et le sceau de sa grâce dans le baptême chrétien. Lors de notre baptême, Dieu nous appelle à lui; il établit une relation d'alliance, et une alliance n'est jamais un rapport univoque. Elle engage deux parties : Dieu d'une part, l'homme de l'autre. En professant publiquement, dans l'Église comme dans le monde, notre foi au Seigneur, nous prenons au sérieux les termes de l'alliance et respectons nos propres obligations.

Un tel acte témoigne d'une maturité certaine. Certes, les enfants aussi possèdent la foi à tel ou tel degré, et quel est le parent chrétien, père ou mère, qui ne se souvient avec émotion d'un signe authentique de foi dans la bouche et dans le cœur de son enfant? Le Christ en personne nous rend attentifs à la fraîcheur, à la simplicité et aussi à la réalité d'une foi enfantine. Nous avons pourtant à grandir, à mûrir, à développer la foi, car il existe une croissance normale de celle-ci.

Personne ne peut confesser le Seigneur sans avoir envisagé au préalable la lutte que cela implique, les sacrifices qu'elle impose, l'abandon total auquel la foi peut nous engager. Il n'existe pas, dans le Nouveau Testament, de foi bon marché. Rendre compte de l'espérance qui est en nous est une entreprise coûteuse.

4. Le corps et les membres

Pour nombre de chrétiens, l'appartenance au Christ ne serait qu'une affaire purement individuelle. Sans doute a-t-on peur de se laisser embrigader, et la vie moderne offre toutes les occasions de se laisser enfermer dans les étaux de corporations et d'organisations sociales étouffantes. Mais une seule organisation publique, un seul organisme vivant, l'Église de Jésus-Christ, fait exception à ce genre d'étouffement par le nombre. C'est ici que l'individu peut s'épanouir et que se forment les liens authentiques d'une communauté.

L'Église, la mal-aimée, la calomniée, la vilipendée, restera jusqu'à la fin des temps l'objet de l'amour bienveillant de son Chef, à tel point que le pouvoir de l'enfer ne prévaudra pas contre elle et que Dieu le Père lui accordera enfin le Royaume. C'est ici qu'en dépit d'erreurs, voire d'abus, le chrétien, le jeune en particulier, trouve appui et inspiration. En nous engageant pour le Christ, nous nous engageons aussi pour l'Église. C'est là la nature même de la foi. C'est la vie du Christ qui est répandue dans nos vies, et elle l'est aussi dans celle des membres de son Église. Ensemble nous croissons, ensemble nous

nous fortifions, ensemble nous nous inspirons, ensemble nous portons les fardeaux les uns des autres.

Il me reste donc à faire le plaidoyer de ce que de nombreuses Églises appellent « la profession de foi publique » ou « la confirmation du baptême ». Sans coercition, tout en évitant les erreurs, il est temps de revenir à des pratiques solidement établies sur des bases bibliques. Les solutions de rechange que l'on propose me paraissent ignorer à la fois ce fondement et les besoins spirituels et psychologiques des fidèles. Et, suprême argument : c'est l'Évangile qui sauve; c'est au Christ que nous demandons de prendre soin de nos enfants et nos jeunes. Ce n'est pas la cérémonie qui est essentielle, mais la réalité qu'elle signifie. Il est urgent de repenser à la valeur de la cérémonie. Elle serait l'heure d'une festivité joyeuse pour l'Église locale, l'heure d'une grande joie dans le ciel, même pour un seul jeune qui confesse de tout son cœur le nom du Christ devant l'Église et devant Dieu.

Aaron Kayayan, pasteur

Croire pour comprendre. Perspectives Réformées, Palos Heights, 1979.

L'auteur (1928-2008) a été pasteur réformé en France et a exercé un ministère radiophonique pour l'Europe, le Québec, l'Afrique francophone et l'Arménie.

www.ressourceschretiennes.com



2015. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))